

**Vers un nouveau contrat social
pour l'égalité entre les femmes et les hommes**

**CAS - 80 M
C.G. - EGALITE
FEMMES ET HOMMES**

Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales



17 décembre 2004

Pour une égalité réelle entre les hommes et les femmes

1) Qui sommes-nous ?

Option citoyenne est un mouvement politique dont l'objectif est d'intervenir dans la sphère politique partisane en y proposant la construction d'un Québec centré sur la recherche du bien commun. Composé d'hommes et de femmes, Option citoyenne propose des valeurs comme l'atteinte de la justice sociale, l'égalité entre les hommes et les femmes, une vision écologiste de l'avenir du Québec, le combat contre le racisme, la résolution des conflits par des moyens pacifiques et la solidarité entre les peuples.

Option citoyenne croit que l'analyse féministe doit inspirer réflexions et actions dans la poursuite de l'égalité entre les hommes et les femmes. Notre intervention à cette commission parlementaire vient indiquer toute l'importance que nous accordons à cet objectif.

2) Faut-il encore parler d'égalité, au Québec, en 2005 ?

Dans l'avis intitulé « Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes » (CSF, Québec 2004), le Conseil du statut de la femme écrit ceci :

« Bien que les femmes du Québec bénéficient aujourd'hui de l'égalité de droit, il reste encore du chemin à parcourir avant d'arriver à une égalité de fait. » (Avis CSF page 15)

Cette assertion est globalement exacte. Il faudrait cependant une analyse plus fine pour que nous puissions affirmer avec certitude que les femmes autochtones vivant en territoire québécois, de même que toutes les femmes immigrantes et issues de communautés culturelles, jouissent d'une entière égalité de droit avec les hommes. Il est permis d'en douter lorsque l'on sait que dans la communauté juive orthodoxe les lois religieuses ont tendance à primer sur le Code civil québécois et que le Conseil musulman de Montréal réclame du ministre de la Justice, Jacques Dupuis, la reconnaissance étatique d'un conseil de la charia même si le Conseil musulman tente de faire passer cet organisme pour une simple instance de médiation tout à fait inoffensive !

Admettons que les avancées des Québécoises depuis 40 ans sont énormes et font l'envie des femmes de bien d'autres pays. Le CSF illustre largement ces avancées dans son avis. Il est cependant rassurant que le Conseil souligne que l'égalité de droit n'est pas l'égalité de fait et que des moyens sont à trouver pour avancer rapidement vers cette véritable égalité combattue par une droite morale de tradition chrétienne de plus en plus influente en Amérique du Nord.

Comment oublier qu'en ce moment même :

- les gains moyens des femmes en 2001 sont encore à 69% de ceux des hommes ;
- le tiers des emplois créés entre 1988 et 2002 sont à temps partiel et occupés aux deux tiers par des femmes. Minoritaires dans l'emploi total, les femmes sont majoritaires dans les emplois précaires (temps partiel, temporaires, à terme, occasionnels, etc.) ;
- les femmes forment 30,4% de la députation québécoise et seulement 11% sont mairesses ;
- en 2001, 71,2% des employés-es au salaire minimum sont des femmes ;
- les métiers traditionnellement féminins vers lesquels les jeunes filles se dirigent encore massivement demeurent sous-payés en comparaison avec les métiers traditionnellement masculins ;
- beaucoup de femmes immigrantes sont pauvres, isolées et ignorantes de leurs droits ;
- la majeure partie des responsabilités domestiques et familiales est assumée par les femmes de même que l'aide et le soutien aux proches ;
- les familles monoparentales à très faible revenu sont le plus souvent dirigées par une femme ;
- Le recensement de 2001 nous apprend que 55% des ménages québécois dont le principal soutien financier est une femme sont locataires contre 34% des hommes dans la même situation ;
- 22,8% des femmes et 17,3% des hommes entrent dans la classe élevée de l'indice de détresse psychologique. Une recherche récente citée dernièrement dans la Presse indique que ce fait pourrait être associé à la double tâche assumée principalement par les femmes, entraînant chez plusieurs une situation de dépression ;
- cinq fois plus de femmes que d'hommes sont victimes de violence conjugale ;
- au Canada, 82% des victimes d'agression sexuelle sont des femmes.

Est-il besoin d'en dire plus ? On voit bien que l'égalité des droits ne signifie pas l'égalité dans les faits même si, convenons-en, pour beaucoup de femmes québécoises, la société apporte bien plus de choix et de possibilités que pour leurs mères et leurs grands-mères.

Mais comment avancer vers l'égalité ? Comment nous assurer qu'aucune femme ne restera sur le quai de la gare à cause d'un handicap, de la couleur de sa peau, de son statut social ou de son origine ethnique ? La lutte pour l'égalité n'appartient-elle qu'aux femmes ? Quelles alliances forger ? Quel doit être le rôle de l'État dans cet immense chantier ?

Le document « Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes » tente de répondre à ces questions. Il nous propose trois leviers pour travailler à l'égalité : une approche spécifique, une approche transversale, une approche sociétale. Puis, il définit sept orientations et plusieurs axes d'intervention. Option citoyenne veut commenter l'introduction de ces leviers de même que certaines des orientations. Nos commentaires et nos recommandations seront généraux, laissant aux groupes de femmes le soin de faire des propositions plus détaillées dans les champs d'activités qui les concernent.

3) Des leviers utiles ?

« L'idéal d'égalité recherché entre les femmes et les hommes suppose la correction des inégalités et l'élimination de toutes les discriminations basées sur le sexe (...) Il implique que la société soit libérée de la hiérarchisation des rapports sociaux entre les hommes et les femmes et que le sexe ne soit plus un marqueur des rôles sociaux. » (Avis page 33)

Option citoyenne souscrit à cette définition de l'égalité, -tout en soulignant l'importance de l'égalité entre les femmes elles-mêmes-, et veut intervenir sur les leviers proposés en s'interrogeant sur leur pertinence.

D'abord, l'approche spécifique. Il s'agit, dit le Conseil *« d'un ensemble d'actions concrètes ciblant particulièrement les femmes, dans le but explicite de prévenir ou de corriger les inégalités dont celles-ci sont encore victimes »* (Avis page 35). S'adressant aux femmes en général ou à des groupes particulièrement discriminés, l'approche spécifique conserve toute sa place et sa légitimité malgré le chemin parcouru à ce jour par de nombreuses femmes. Par exemple, rappelons que la scolarisation massive des filles est loin de se traduire par une véritable équité salariale ou par une possibilité égale d'avancement ou de promotion dans les milieux de travail. Soulignons que les femmes immigrantes ont parfois de la difficulté à avoir accès à des cours de français et se voient confinées à des emplois de misère. Les femmes autochtones subissent diverses formes de violence en plus grand nombre que leurs consoeurs québécoises. Un nombre insuffisant de femmes arrive à se frayer un chemin vers des postes décisionnels dans la sphère politique.

Recommandation 1

L'approche spécifique demeure donc déterminante pour de nombreuses catégories de femmes et Option citoyenne souhaite que le gouvernement du Québec soit davantage proactif en matière d'équité salariale, maintienne les programmes d'accès à l'égalité en dégageant les ressources nécessaires à leur réalisation et leur évaluation, prenne en compte les problèmes spécifiques aux femmes doublement discriminées et propose des mesures favorisant un accès accru des femmes dans la sphère politique.

Parlons maintenant de l'approche transversale décrite comme suit par le Conseil : *« Il s'agit de viser à ce que les lois, politiques, programmes et services publics dans leur ensemble, et particulièrement ceux qui soulèvent les enjeux les plus importants, aillent dans le sens de l'égalité entre les femmes et les hommes ou n'y contreviennent pas. »* (Avis page 36). Cette approche est essentielle car elle vient outiller les gouvernements dans leur rôle de leadership en matière d'égalité. Option citoyenne croit en effet que ce rôle est crucial et qu'un gouvernement doit se donner comme mandat de garantir le respect effectif des droits fondamentaux de toutes et tous. Voilà pourquoi un gouvernement doit se doter d'outils d'analyse permettant de détecter les inégalités et les discriminations ou encore les effets pervers de politiques en apparence intéressantes. L'approche intégrée de l'égalité est utile et doit compléter l'approche spécifique. Nous reviendrons plus loin sur les organismes gouvernementaux nécessaires à la mise en œuvre de l'approche transversale.

Nous convenons aussi que cette approche permettra au gouvernement d'effectuer les recherches et les ajustements nécessaires à une compréhension et à une action tenant en compte les différences entre les sexes.

Recommandation 2

Option citoyenne appuie donc l'approche transversale afin que tout l'appareil gouvernemental de même que les services publics contribuent à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes et développent des actions prenant en compte les différences entre les sexes.

Et finalement, l'approche sociétale. Nous sommes d'accord avec l'idée qu'une mobilisation générale est nécessaire pour que tous les acteurs sociaux se sentent interpellés et engagés dans le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes. On parle ici des mouvements sociaux, des services publics, des instances locales et régionales, des médias, etc. Et l'on fait appel tant aux hommes qu'aux femmes sans quoi des changements en profondeur demeureront très difficiles. Nous pensons ici aux combats contre les discriminations au travail, au développement de la conciliation famille-travail, au partage des tâches éducatives et domestiques, à l'élimination du sexisme et des stéréotypes sexuels ainsi que de la violence faite aux femmes etc. Multiples sont les terrains de lutte et de changements où les alliances entre les hommes et les femmes feront la différence entre la situation actuelle et un futur où les femmes et les hommes vivront dans l'égalité enfin réalisée.

Cela dit, il ne faut pas tout confondre. Option citoyenne met en garde le Conseil du statut de la femme et le gouvernement qui a demandé l'avis dont nous discutons, de ne pas mélanger les alliances nécessaires et la prise en charge par les femmes ou leurs organismes représentatifs, de problèmes spécifiques aux hommes. Ces problèmes existent. On parle souvent du décrochage scolaire des garçons, du haut taux de suicide chez les jeunes hommes ou des difficultés de plusieurs hommes à s'extirper des stéréotypes qui les entraînent dans des voies néfastes, pour leur santé, par exemple. Cette situation est préoccupante et de nombreuses féministes, qui sont aussi conjointes, mères, sœurs, amies, s'inquiètent pour ces hommes qui risquent parfois leur santé et leur vie à cause de comportements à risque, du refus de consulter, d'une détresse qui ne veut pas être nommée, même avec les proches. Il n'appartient cependant pas aux organismes gouvernementaux chargés de condition féminine de porter la responsabilité de la détresse masculine. Celle-ci n'est pas due à une inégalité entre les sexes ou à des discriminations en fonction du sexe mais elle est plutôt le produit d'une culture, d'une histoire, de stéréotypes, de comportements à questionner profondément. Ce sont les hommes, en premier lieu, qui peuvent le faire. Cela dit, des ministères, celui de la santé, par exemple, doivent envisager des approches nouvelles dans leurs services aux hommes en difficulté tout comme ils l'ont parfois fait pour les femmes, avec succès.

Bon nombre d'hommes québécois ont pris acte, bien sûr, des changements survenus dans les rapports entre les sexes et de la place grandissante des femmes dans l'espace public. Mais les institutions, les mentalités, les traditions, la culture, la publicité, ne sont pas si faciles à changer. Il n'est pas étonnant que les femmes doivent encore et encore lutter pour la conquête de leur autonomie, pour un salaire égal, pour que les hommes assument pleinement leurs responsabilités dans la famille, pour vivre des relations égalitaires et exemptes de toute violence. Il n'est pas étonnant non plus que des hommes cherchent à re-définir leur identité, se

demandent comment entrer en relation avec l'autre sexe, tâtonnent un peu dans l'exercice de leurs responsabilités familiales. D'aussi grands changements contiennent forcément leur lot de souffrances et de difficultés de part et d'autre.

Ce que nous devons défendre, c'est que ces changements sont profitables à tous et à toutes. Et c'est pourquoi nous devons y travailler ensemble ; qu'il s'agisse de conciliation famille-travail, de relations égalitaires entre les sexes, de coresponsabilité parentale, d'égalité au travail, les changements seront bénéfiques à toute la population.

Recommandation 3

Option citoyenne souscrit à l'approche sociétale de mobilisation de tous les acteurs sociaux, les hommes y inclus, pour atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes. Cependant, nous demandons au gouvernement du Québec d'opérer une distinction entre les alliances nécessaires entre les hommes et les femmes dans la lutte pour l'égalité entre les sexes et la prise en charge des problèmes spécifiques à plusieurs hommes par des organismes chargés de condition féminine.

3) Que dire sur les orientations proposées ?

Le Conseil du statut de la femme propose plusieurs orientations et axes d'intervention intéressants. Nous ne les commenterons pas tous. Nous voudrions attirer l'attention du gouvernement du Québec sur l'un des aspects de la vie des femmes : leur situation économique et son rapport avec la conciliation famille-travail.

Le monde dans lequel nous vivons est marqué par l'idéologie néolibérale et le Québec n'y fait pas exception. Ce monde se caractérise par l'apologie des profits rapides pour une minorité, une compétitivité exacerbée, le non-respect de l'environnement, des droits des travailleuses et travailleurs, des besoins des familles. On nous incite à consommer toujours plus sans égard à notre capacité de payer. Plusieurs employeurs considèrent la main d'œuvre comme une ressource jetable après usage. Les plus vulnérables sont exploités honteusement, beaucoup de personnes craquent devant la lourdeur des tâches et des responsabilités. Les femmes –et un nombre grandissant d'hommes- tentent tant bien que mal de concilier le travail et la vie familiale et plusieurs commencent à remettre en question cette société non humaine qui abîme les individus et la planète même.

Il est important de dire ces choses si nous ne voulons pas tomber dans l'angélisme avec des propositions qui ne tiendraient pas compte de la vie réelle des femmes -et des hommes- québécois.

Par exemple, lorsque les usines de textile ou de vêtements ferment les unes après les autres, dans un dénouement prévisible en cette ère de mondialisation, qui a une pensée pour les milliers de femmes qui se retrouvent sans emploi ? Qui s'émeut de savoir que des femmes immigrantes, devenues aides domestiques au Québec, vivent parfois dans des conditions proches de l'esclavage ? Qui a conscience que la fameuse loi sur l'équité salariale ne

s'applique pas à la majorité des travailleuses, vendeuses, serveuses, éducatrices en garderie, coiffeuses... puisqu'elles travaillent dans des entreprises de moins de 10 employés ? Qui sait que les travailleuses autonomes gagnent moins des deux tiers du revenu des hommes, ne bénéficient d'aucun congé parental et se retrouvent souvent dans la situation de tout faire en même temps : leur travail rémunéré, l'éducation des enfants et les tâches ménagères ? A-t-on pris conscience que les nombreuses travailleuses des centres d'achat viennent de voir leurs horaires chambardés parce que les propriétaires de ces paradis artificiels de la consommation veulent nous inciter à acheter plus, toujours plus ? A-t-on une pensée pour les travailleuses des services publics qui ont vu leurs emplois se raréfier et devenir de plus en plus précaires et dont les tâches sont de plus en plus lourdes ? Ne devrait-on pas réclamer avec force des services de maintien à domicile, procurant ainsi des emplois à de nombreuses personnes, surtout des femmes, et soulageant d'autres femmes d'une aide devenue trop lourde à porter ?

Finalement, avons-nous compris que le projet de loi 57 modifiant encore une fois le régime de la sécurité du revenu, va appauvrir des milliers de femmes et d'hommes déjà à la limite de la survie dans une province pourtant suffisamment riche pour se payer des baisses d'impôt ?

Aucune des recommandations du CSF ayant trait à la situation économique des femmes et à la conciliation famille-travail ne pourra avoir une portée véritable sans une remise en question profonde du fonctionnement économique et social de notre société. Bien sûr, des contraintes existent et tout ne pourra être changé en même temps et rapidement. Mais des pas importants peuvent se faire

Recommandation 4

Option citoyenne recommande que la Loi sur les normes du travail soit bonifiée pour protéger davantage les travailleuses et travailleurs atypiques, que la loi sur l'équité salariale soit appliquée avec vigueur, que des ressources additionnelles soient consenties aux services publics, que les prestations des personnes à l'aide sociale soient augmentées de façon à couvrir leurs besoins essentiels et que le gouvernement du Québec renonce à des baisses d'impôt qui ne profiteront qu'aux riches et empêcheront l'État de se doter d'outils essentiels à la lutte contre la pauvreté et à ses autres responsabilités.

Pour finir, la septième orientation. Le Conseil propose « *d'assurer l'ancrage de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein du gouvernement.* » (Avis page 151)

Il est en effet essentiel d'assurer au sein même de l'appareil d'État une présence d'organismes et de personnes responsables de l'égalité entre les hommes et les femmes si l'on veut qu'une politique globale en matière d'égalité soit mise en œuvre. La volonté d'associer les parlementaires de même que des organismes de la société civile aux actions gouvernementales pour l'égalité est tout aussi louable.

Jusqu'ici, les femmes québécoises ont pu compter sur un Secrétariat à la condition féminine, des répondantes dans tous les ministères et un Conseil du statut de la femme. Les rôles et mandats de ces différents acteurs sont campés et se complètent mutuellement. Par exemple, le

Secrétariat agit à l'intérieur de l'appareil gouvernemental tandis que le Conseil jouit d'une certaine autonomie qui lui permet d'intervenir publiquement lorsqu'il le juge à propos. Ces deux mandats ne peuvent être remplis par un même organisme. Cependant, Option citoyenne croit que ces organismes ou personnes responsables demeurent indispensables au passage de l'égalité formelle entre les femmes et les hommes à l'égalité réelle. En conséquence,

Recommandation 5

Option citoyenne recommande le maintien d'un Secrétariat à l'égalité entre les femmes et les hommes, d'un Conseil de l'égalité entre les femmes et les hommes et de répondantes à l'égalité dans tous les ministères. De plus, Option citoyenne réclame avec force que la ministre responsable de l'égalité entre les femmes et les hommes redevienne ministre en titre, confirmant ainsi l'importance que le gouvernement accorde à cette question cruciale.

De plus, Option citoyenne recommande qu'une reddition de comptes soit exigée de la part des ministères, organismes et instances auxquelles le gouvernement délègue des pouvoirs et responsabilités quant aux actions entreprises et aux résultats obtenus en matière d'égalité.

En conclusion

L'avis produit par le Conseil du statut de la femme est éclairant à plusieurs égards. Il campe bien la situation des femmes québécoises aujourd'hui. Il lance un appel à la mobilisation de tous les acteurs sociaux dans l'atteinte de l'égalité entre les sexes. Il propose des axes d'intervention à mettre en œuvre pour réaliser l'égalité en même temps qu'il nous convie à l'examen des différences entre les hommes et les femmes afin de planifier des actions tenant compte de ces différences.

Cela dit, des glissements demeurent possibles et il faut les éviter. Le tout premier serait d'entretenir une confusion entre la nécessité d'effectuer une analyse différenciée selon les sexes pour déterminer les meilleurs modes d'intervention quant aux problèmes vécus de part et d'autre et la négation des inégalités systémiques persistantes qui affectent les femmes d'abord et avant tout.

Le deuxième glissement serait de négliger la nécessaire remise en question de la société fondée sur les pouvoirs, les profits et les performances de quelques-uns en s'imaginant que dans cette société mercantile et portée à un individualisme exacerbé, des changements profonds sont possibles, en particulier dans le monde du travail.

Le troisième serait, sous prétexte de « modernisation de l'État » d'abolir des organismes d'État ou de chercher à fusionner ce qui ne peut l'être, simplement pour des économies de bout de chandelle.

Les Québécoises méritent mieux. Elles ont besoin d'un gouvernement qui croit fermement que l'égalité est possible et qui met tout en œuvre pour y arriver, avec le soutien et le concours de la société civile. Elles veulent vivre dans une société où elles se rassemblent autour d'un projet social fondé sur le bien commun, un projet profitable autant à elles qu'aux hommes du Québec.